

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  
Pôle Ressources Humaines et Juridiques

Direction des Ressources  
Humaines  
Direction Adjointe  
Gestion de Proximité  
Service Ressources  
Humaines Pôle Solidarités

Dossier suivi par :

**TEVI Aspasic**  
Chargée de recrutement /  
mobilité  
Tél : 03 21 21 56 51  
[tevi.aspasic@pasdecalais.fr](mailto:tevi.aspasic@pasdecalais.fr)

**DAUTRICHE Aurélie**  
Assistante de recrutement  
Tél : 03 21 21 61 26  
[dautriche.aurelie@pasdecalais.fr](mailto:dautriche.aurelie@pasdecalais.fr)

## NOTE DE SERVICE

**Objet :** vacance d'un poste de Responsable de Secteur ASE Adjoint au sein de la Maison du Département Solidarité de Lens Liévin – Secteur du Liévinois

**P.J :** descriptif de poste.

Je vous fais connaître qu'un poste de Responsable de Secteur ASE (Catégorie A – filière Administrative ou Médico-sociale – Cadre d'emplois des Attachés ou Conseillers Socio-Educatifs) est à pourvoir au sein du Pôle Solidarités, Maison du Département Solidarité de Lens – Liévin, Secteur du Liévinois.

Vous trouverez ci-joint le descriptif de cet emploi.

Les agents intéressés par ce poste devront faire parvenir à la Direction des Ressources Humaines une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, sous couvert de leur supérieur hiérarchique pour le **15/01/2021 au plus tard**.

Une copie sera adressée directement par courriel à l'adresse suivante [recrutement.solidarites@pasdecalais.fr](mailto:recrutement.solidarites@pasdecalais.fr), sous la référence : AT/AD-RS ASEADJOINT/LIEVIN

Je vous serais obligée de bien vouloir diffuser la présente note auprès du personnel placé sous votre autorité.

#signature#

## Fiche descriptive de poste

### **RESPONSABLE DE SECTEUR DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ADJOINT**

#### **SECTEUR AIDE SOCIALE A L'ENFANCE DU LIEVINOIS**

#### **MAISON DU DEPARTEMENT SOLIDARITE DE LENS -LIEVIN**

*(Catégorie A, filière administrative ou médico-sociale – Cadre d'emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs)*

### **CONTEXTE**

8<sup>ème</sup> département de France (1,468 018 million d'habitants, 890 communes, 1,787 milliard d'euros de budget), le Conseil départemental du Pas-de-Calais donne une nouvelle impulsion à son action, pour la période 2016 – 2021, à partir de sa délibération cadre « Près de chez vous, Proche de tous », sur la base de 5 chantiers prioritaires :

- Renouveler les réponses aux urgences sociales.
- Privilégier l'autonomie des personnes, de l'enfance au grand âge.
- Participer activement à la bataille pour l'emploi.
- Favoriser le bien vivre ensemble en misant sur une nouvelle étape de la territorialisation des services, dans l'accompagnement de la nouvelle carte intercommunale et la prise en compte de l'évolution des compétences.
- Renforcer le lien entre les élus et les citoyens, à travers notamment la participation accrue des habitants.

La mise en œuvre et la réussite de ce projet « Près de chez vous, Proche de tous » s'appuie sur l'engagement et la compétence, au quotidien, de 5 480 agents départementaux et 2 007 assistants familiaux. Ces effectifs représentent une masse salariale de 320 millions d'euros pour la collectivité.

### **POSITIONNEMENT ET ORGANISATION**

Le Secteur de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est une composante à part entière de la Maison du Département Solidarité (MDS). Il se situe au cœur de l'action territoriale de proximité tout en étant en prise directe avec le niveau départemental.

Le Responsable de secteur ASE adjoint est placé sous l'autorité hiérarchique du Responsable de secteur de l'Aide Sociale à l'Enfance (RSASE) du territoire avec un rattachement fonctionnel à la mission Pilotage de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Il exerce son métier dans le cadre des délégations qui lui sont accordées.

Il met en œuvre son activité en coordination avec l'ensemble des services du territoire et de la Direction Enfance Famille (DEF).

### **MISSIONS**

#### **Mission principale**

Le Responsable de Secteur ASE adjoint représente, sur son secteur d'affectation et par délégation du Président du Conseil Départemental, l'autorité administrative en matière de protection de l'enfance. Il est l'interlocuteur de l'institution judiciaire pour la situation des enfants en charge.

Son action s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par le Pôle Solidarités : améliorer, le pilotage, garantir l'équité de traitement, assurer la sécurité juridique et financière dans l'exercice de ses compétences en matière de protection de l'enfance.

Il travaille en étroite relation avec l'ensemble des acteurs de la politique de prévention et de protection de l'enfance, en interne comme en externe, tout en apportant une expertise technique et réglementaire sur son champ de compétences.

### **Activités :**

#### ***Pilotage des situations individuelles sur le secteur affecté***

- Il décide, sur proposition des services locaux, des mesures adaptées et proportionnées à la situation de l'enfant, dans le respect des obligations réglementaires.
- Il décide de la mise en œuvre des procédures administratives et judiciaires nécessaires (Action Educative à Domicile, Accueil Provisoire, tutelle, déclaration judiciaire d'abandon, signalement aux autorités judiciaires...)
- Il garantit la prise en compte des décisions engagées et la cohérence du parcours de l'enfant confié à l'ASE au sein du Projet pour l'Enfant.
- Il veille à ce que le mineur bénéficie du statut adapté.
- Il décide de l'attribution des contrats Jeunes Majeurs et de la prise en charge par l'ASE des mères mineures isolées avec leur enfant.
- Il garantit, en lien avec les sites, la qualité des transmissions à l'autorité judiciaire et le respect des échéances
- Il sollicite auprès du parquet la désignation d'un administrateur ad hoc quand la situation de l'enfant le nécessite
- Il contribue au suivi budgétaire de l'enveloppe affectée et au contrôle des dépenses liées à ses décisions dans le respect des orientations départementales

#### ***Appui à la mise en place de la stratégie territoriale en matière de prévention et de protection de l'enfance***

- Il collabore à la déclinaison et à la mise en œuvre de la politique de prévention et de protection de l'enfance dans le respect de la stratégie départementale et des orientations du pacte des solidarités et du développement social. Il participe aux travaux conduits par le RSASE sur le territoire (groupes de travail, réflexions, participation à l'élaboration de documents cadres dans le domaine de la protection de l'enfance...).
- Il concourt à la structuration de l'offre d'accueil et à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des mineurs confiés en lien le Service Local de l'Accueil Familial, le Service Départemental de l'Accueil Familial et le Service Départemental des Services et Etablissements Médico-Sociaux,

#### ***Participation aux instances***

- Il est membre du « collège métier » animé par la Mission Pilotage Aide Sociale à l'Enfance
- Il peut participer aux comités de Direction et aux comités de sites à la demande du Directeur de MDS, du RSASE ou du Responsable Territorial Solidarités en fonction des problématiques relevant de son champ de compétences
- Il contribue à la rédaction du rapport d'activité de la direction (évaluation qualitative et statistique)
- Il peut participer à toutes concertations relatives aux situations complexes

### ***Veille et observation***

- Il participe à l'analyse et à la recherche de réponses innovantes pour des problématiques complexes relevant d'une approche pluridisciplinaire et décloisonnée des intervenants (secteur socio-éducatif, pédopsychiatrique, judiciaire)
- Il exerce un rôle de veille relatif aux évolutions législatives et réglementaires ayant un impact sur les missions et activités de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Il alimente l'observatoire départemental de la protection de l'enfance
- Il contribue à l'élaboration des Tableaux de Bord de suivi de l'activité de l'ASE et à la rédaction du rapport d'activité du service.

Le Responsable de Secteur de l'aide Sociale à l'Enfance adjoint représente le Département dans le cadre des prérogatives liées à ses missions ou sur demande du RSASE du territoire.

Il est considéré comme un expert en matière de législation relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre du Code de l'action sociale et des familles.

**Ce poste comme tous les postes de la Collectivité s'inscrit à la fois dans le parcours professionnel de l'agent et dans une organisation des services définie par le Département et susceptible d'évoluer en fonction des besoins.**

## **COMPÉTENCES REQUISES**

### **Savoirs :**

Connaissance du fonctionnement de l'organisation de l'institution départementale et ses procédures administratives

Connaissance du domaine administratif et juridique, des politiques médico-sociales, de la gestion administrative et financière des collectivités territoriales

Maîtrise de la réglementation relative à l'Aide Sociale à l'Enfance

### **Savoir-faire :**

Aptitude à la prise de décision

Capacité d'analyse et de synthèse

Organisation et méthode

Maîtrise de l'outil informatique

### **Savoir-être :**

Sens de la communication et de la négociation

Réactivité et capacité à gérer l'urgence

Bonnes capacités relationnelles

Rigueur

Disponibilité

Autonomie

Force de propositions et d'initiatives

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Rattachement hiérarchique : Le poste est placé sous l'autorité du Responsable de secteur ASE du territoire de Liévinois

Résidence administrative : LENS

Conditions particulières

- Poste à temps complet
- Il est amené à assurer la suppléance voire l'intérim du RSASE du territoire ou d'un autre territoire.
- **Astreintes** : environ toutes les 8 à 10 semaines ; les week-ends et les jours fériés
- Permis B, déplacements réguliers sur l'ensemble du Département avec véhicule personnel ou véhicule de pool
  
- Poste éligible au télétravail : en cours d'analyse

**Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert, à compétences égales, à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires (loi du 26/01/84 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et décret régissant le cadre d'emplois correspondant). Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par la voie contractuelle.**

<b>CONTACTS</b>
-----------------

Postulez directement et uniquement par mail à l'adresse suivante ;  
[recrutement.solidarites@pasdecalais.fr](mailto:recrutement.solidarites@pasdecalais.fr) sous la référence AT/AD-RS ASEADJOINT/LIEVIN

En ce qui concerne la nature du poste, les contacts peuvent être pris auprès de Madame Hélène DEFRANCE, Responsable de secteur ASE - Secteur Aide Sociale à l'Enfance du Liévinois au 03 21 14 28 87

Pour tout autre renseignement :

Madame Aspasia TEVI, Chargée de recrutement/mobilité au 03 21 21 56 35

Madame Aurélie DAUTRICHE, Assistante recrutement au 03 21 21 61 26

**Date limite de réception des candidatures : 15 janvier 2021**